

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil syndical

**Objet de délibération :**

**Mise à disposition de l'assistante pour 2023  
auprès de l'Office de tourisme Pérouges  
Bugey Plaine de l'Ain**

**Séance du 06 février 2023 à 18h00**

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 58 délégués sur 82, convoqués le 30 janvier 2023.

**Etaient présents :**

*CC Plaine de l'Ain* : Mesdames Danielle BERRODIER, Françoise GIRAUDET, Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Céline AGUERSIF, Véronique CORNA, Marie-Françoise VIGNOLLET, Jocelyne LABARRIERE, Messieurs Eric BEAUFORT, Pascal BONETTI, Jean-François BONIN, Gilbert BOUCHON, Guy CAGNIN, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Giuliano D'ANDREA, Christian de BOISSIEU, Eric ELIE, Benoît GIARDINELLI, Patrice FREY, Emmanuel GINET, Marcel JACQUIN, Christian LIMOUSIN, Lionel MANOS, Daniel MARTIN, Patrice MARTIN, Ludovic PUIGMAL, Laurent REYMOND-BABOLAT, Alexandre NANCHI, Max ORSET, Jean-Alex PELLETIER, Paul VERNAY, Jean-Pierre GAGNE, Jean-Michel MASSON, Serge MERLE, Jean-Louis GUYADER, Denis SOUCHON.

*CC de la Côtière à Montluel* : Mesdames Anne FABIANO, Catherine FRANGIONE, Sylvie OBADIA, Messieurs Philippe POIRSON, Marc GRIMAND, Jean-Gérard MAURICE, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Jérôme TAILLANDIER, Bernard LAVIRE.

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Mesdames Myriam FANGET, Jacqueline PIPERINI, Marie-Thérèse PROYART, Messieurs Denis VIAL, Eric TEYSSIER, Antoine BAUTAIN, Pierre BELY et Cyrille DUMOULIN.

*CC Miribel et Plateau* : Messieurs Jean-Pierre GAITET et Joël AUBERNON, Mesdames Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ.

**Pouvoirs donnés :**

De Patrick BATTISTA à Philippe GUILLOT-VIGNOT (CC de la Côtière à Montluel)

De Nicolas PERIER à Eric BEAUFORT (CC de la Plaine de l'Ain)

**Sont excusés :**

*CC Plaine de l'Ain* : Mesdames Françoise GARIBIAN, Béatrice DALMAZ, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, STOCHLINN, Messieurs Patrick BLANC, Laurent BOU, Joël BRUNET, Morgan CORNEFERT, Jean-Marc DUSSARRAT, Pascal PAIN et Pascal VETTARD.

*CC de la Côtière à Montluel* : Monsieur Jacques PIOT.

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Mesdames Anne BOLLACHE, Béatrice DE VECCHI, Dominique GABASIO, Joëlle MARION et Messieurs BALIVET et BATAILLY.

*CC Miribel et Plateau* : Madame Brigitte FILLION et Evelyne GUILLET, Messieurs Pierre GOUBET, Xavier DELOCHE, Bruno LARIVE.

**Est élue secrétaire de séance :** M. Philippe GUILLOT-VIGNOT (C.C. de la Côtière à Montluel)

---

Monsieur le président informe l'assemblée que l'assistante du chef de projet SCoT continuera comme en 2022 d'assurer pour moitié de son temps de travail (soit 45 %), une mission d'assistante administrative et ce, pour le compte de l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain.

Une convention de mise à disposition (jointe en annexe) sera signée entre le syndicat mixte BUCOPA et l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain, le syndicat mixte restant l'employeur unique de l'assistante.

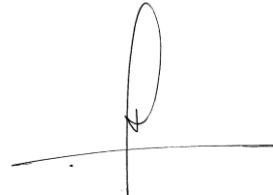
Monsieur le président souligne que cette mission auprès de l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain bénéficie d'un financement de la part de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) pour les dépenses liées aux frais de personnel et aux frais annexes, calculé au prorata du temps travaillé.

**Le conseil syndical, après avoir entendu l'exposé ci-dessus et délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,**

**AUTORISE** Monsieur le président à signer tout document (rapport, convention,...) avec l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain dans le cadre de sa participation au financement du poste de l'assistante,

**DIT** que l'EPIC doit inscrire la participation à son budget 2023.

Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme*

*Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le*

*Affichée le*